

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 16 décembre 2021

COMPTE-RENDU

Les membres du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le 10 décembre 2021, se sont réunis lors de la séance du Conseil de Seine Normandie Agglomération, Centre Culturel Guy Gambu - 1, rue Jules Ferry - 27 950 Saint-Marcel, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 16 décembre 2021 à 19h30.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	13
Votants :.....	90
Suffrages exprimés :	90
Ont voté pour :..	90
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-125
Administration générale
Approbation du Pacte de gouvernance

DECIDE

Article 1 : D'approuver le pacte de gouvernance de Seine Normandie Agglomération.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	13
Votants :.....	90
Suffrages exprimés :	90
Ont voté pour :..	90
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-126
Financements et citoyenneté
Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

DECIDE

Article 1 : D'approuver le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) ainsi que ses annexes.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	13
Votants :.....	90
Suffrages exprimés :	90
Ont voté pour :..	90
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-127
Développement économique
FISAC - Opération collective en milieu rural de
modernisation de l'artisanat, du commerce et des services -
Avenants de prorogation

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président ou son représentant à signer les avenants ci-annexés de prorogation d'un an des conventions relatives au programme FISAC ainsi qu'aux modalités générales de l'accompagnement des entreprises par les chambres consulaires dans le cadre de ce programme.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	13
Votants :.....	90
Suffrages exprimés :	87
Ont voté pour :..	87
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-128
Développement économique
Convention de financement complémentaire en matière
d'immobilier d'entreprise avec le Conseil Régional de
Normandie - Avenant

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention de financement complémentaire en matière d'immobilier d'entreprises conclue avec le Conseil Régional de Normandie.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	13
Votants :.....	90
Suffrages exprimés :	86
Ont voté pour :..	86
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-129

Tourisme

Convention de délégation de compétence d'octroi d'aides en matières d'investissement immobilier des entreprises touristiques privées avec le Département de l'Eure - Avenant n°2

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention de délégation de compétence d'octroi d'aides en matière d'investissement immobilier des entreprises touristiques privées avec le Département de l'Eure.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	77
Pouvoirs :...	13
Votants :.....	90
Suffrages exprimés :	69
Ont voté pour :..	68
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-130

Environnement

Marché 2021-051 Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une déchetterie et d'une recyclerie sur la commune de Vernon

DECIDE

Article 1 : D'approuver la mise en place d'une procédure de désignation du maître d'œuvre par concours avec remise de prestation pour la construction d'une nouvelle déchetterie et d'une recyclerie à Vernon (marché 2021 051),

Article 2 : D'approuver la composition du jury de concours telle que définie ci-dessous :

- Au titre de la maîtrise d'ouvrage avec voix délibérative, les membres élus de la CAO ;
- Au titre des personnalités indépendantes dont une qualification professionnelle particulière est exigée :
 - ✓ 1 architecte désigné par l'Ordre Régional des Architectes,
 - ✓ 1 représentant d'un bureau d'études techniques,
 - ✓ 1 représentant d'une collectivité compétente en matière de construction et des gestion d'une déchetterie-ressourcerie.

Ces membres du jury seront désignés nominativement par monsieur le Président par arrêté ultérieur.

Article 3 : Une commission technique dont le rôle sera de préparer les travaux du jury en effectuant une analyse objective des dossiers de candidature puis des projets sera également constituée. Sa composition est déterminée par le Maître d'ouvrage.

Article 4 : De décider le versement à chaque personnalité du monde professionnel du jury de concours d'une vacation de 500 € HT par demi-journée.

Article 5 : De décider le versement d'une indemnité de 15 000 € HT maximum aux candidats qui auront remis une prestation conforme au règlement du concours (le nombre de candidats invités à remettre une offre sera limité à 3 ; la prime sera versée aux 2 candidats non retenus ainsi qu'au lauréat pour lequel elle est déduite du montant du futur contrat de maîtrise d'oeuvre).

<u>Délégués</u> :	
En exercice :....	101
Présents :...	78
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	90
Suffrages exprimés :	90
Ont voté pour :..	87
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-131

Environnement

Préservation de l'environnement - Création d'un tarif de collecte des produits dangereux professionnels

DECIDE

Article 1 : De fixer à compter du 1^{er} janvier 2022, la tarification des déchets dangereux des professionnels comme suit :

TARIFS TRAITEMENT DES DECHETS EN DECHETTERIE			
N° PRIX	FILIERES	UNITE	PRIX UNITAIRE en €HT
8	Déchets dangereux des professionnels	Par unité de contenant et de produit apporté	3 €

On appelle une unité de contenant et de produit, un bidon de peinture, d'enduit, une bouteille, un spray, une cartouche de mastic, d'encre, un seau de chlore, carton de pesticide qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, dont le volume est inférieur à 20 litres, hors offre commerciale.

Article 2 : De maintenir les tarifs applicables en 2021 pour la collecte et le traitement du verre produit par les croisiéristes, pour l'apport des déchets en déchèteries par les professionnels, pour le remplacement des bacs poubelles des bailleurs à la suite d'un vol ou d'un incendie, et pour la mise à disposition de bennes.

Article 3 : D'approuver la modification des conventions de mise à disposition de bennes à déchets verts, en indiquant que dans le cas d'un dépassement du seuil de 160 kilos de

déchets verts produits par an et par habitant, celle-ci prévoit la facturation à la commune des frais de traitement associé à ces déchets.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	78
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	90
Suffrages exprimés :	90
Ont voté pour :..	90
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-132
Aménagement et habitat
Programme Local de l'Habitat - Approbation du bilan 2020

DECIDE

Article 1 : D'approuver le bilan de l'année 2020 du Programme local de l'habitat (PLH) 2019-2025, sans adaptation, tel qu'annexé.

Article 2 : De mettre en œuvre des mesures de publicité prévues aux articles R302-13 et 12 du code de la construction et de l'habitation comme suit :

- Transmission de la présente délibération et du bilan ci-annexé au Préfet et aux communes membres,
- Mise à disposition du public du bilan 2020 du Programme local de l'habitat, au siège de SNA, dans les mairies des communes membres et à la Préfecture de l'Eure.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	78
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	90
Suffrages exprimés :	90
Ont voté pour :..	90
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-133
Aménagement et habitat
Désignation d'un représentant au Groupe d'Action Locale
LEADER Vexin Normand

DECIDE

Article 1 : De constater l'élection de Monsieur Christian Le Provost en tant que représentant suppléant de Seine Normandie Agglomération au sein du Groupe d'Action Locale LEADER Vexin Normand.

Article 2 : La délibération n°CC/20-52 du 20 juillet 2020 est partiellement abrogée en ce qui concerne l'élection de Monsieur Léopold Dussart.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	78
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	90
Suffrages exprimés :	90
Ont voté pour :..	87
Ont voté contre :..	2
Abstentions :..	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-134

Grand cycle de l'Eau

**Actualisation des prix des services du Petit Cycle de l'Eau -
Eau**

DECIDE

Article 1 : De fixer les tarifs de l'eau suivants, applicables sur les communes de Seine Normandie Agglomération gérées en régie, à l'exception des communes couvertes par un contrat de délégation de service public, à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- 1,199 € HT par m3 pour la partie variable ;
- 30,637 € HT par an pour un branchement DN 15 pour la partie fixe.

Article 2 : D'appliquer les coefficients multiplicateurs suivants pour les parts fixes des branchements de diamètres supérieurs à 15 et sur les communes identifiées à l'article 1.

Ø du branchement	Coefficient multiplicateur appliqué	Abonnement annuel HT
15	1	30,637 €
20	1,5	45,955 €
30	2	61,273 €
40	3	91,910 €
60	4	122,546 €
80	6	183,819 €
100	8	245,092 €
150	10	306,366 €

Article 3 : De fixer les frais d'accès au service de l'eau à 55,391 € HT pour toute nouvelle souscription d'abonnement sur le périmètre de la régie eau de SNA à compter du 1^{er} janvier 2022.

Article 4 : De fixer les tarifs par l'Agence de l'eau pour la préservation des ressources à 0,090 € HT à compter du 1^{er} janvier 2022.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	78
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	90
Suffrages exprimés :	90
Ont voté pour :..	87
Ont voté contre :..	2
Abstentions :..	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-135

Grand cycle de l'Eau

**Actualisation des prix des services du Petit Cycle de l'Eau -
Assainissement collectif**

DECIDE

Article 1 : De fixer le montant de la redevance d'assainissement collectif à compter du 01 janvier 2022 tel que présenté dans le tableau ci-après :

Référence contrat	Système d'assainissement	Communes desservies	Part fixe (HT)	Part variable (HT)
DSP IRIS DES MARAIS – GASNY (SUEZ 2017-2029)	« IRIS DES MARAIS »	VERNON ST MARCEL GIVERNY LA CHAPELLE LONGUEVILLE	- € - € - € - €	2,4959 € 2,4959 € 2,4959 € 2,4959 €
DSP VEXIN – VAL DE SEINE (VEOLIA 2020-2028)	LES ANDELYS	LES ANDELYS, VEZILLON	- €	2,8208 €
DSP VALLEE D'EURE (VEOLIA 2019-2030)	LES HAUTS PRES	PACY SUR EURE MENILLES AIGLEVILLE	- € - € - €	2,4959 € 2,4959 € 2,4959 €
DSP IRIS DES MARAIS – GASNY (SUEZ 2017-2029)	GASNY	GASNY STE GENEVIEVE LES GASNY	- € - €	2,4959 € 2,4959 €
DSP VALLEE D'EURE (VEOLIA 2019-2030)	BUEIL	BUEIL VILLIERS EN DESOEUVRE	- € - €	2,4959 € 2,4959 €
DSP VALLEE D'EURE (VEOLIA 2019-2030)	GADENCOURT	GADENCOURT HECOURT BREUILPONT	- € - € - €	2,4959 € 2,4959 € 2,4959 €
DSP VEXIN SUR EPTE – ECOS (VEOLIA 2009-2024)	ECOS	ECOS	43,56 €	2,4416 €
DSP VEXIN – VAL DE SEINE (VEOLIA 2020-2028)	TOURNY	TOURNY	- €	3,0258 €
DSP VEXIN SUR EPTE – FOURGES (VEOLIA 2015-2027)	FOURGES	FOURGES	50,98 €	2,6599 €
DSP VEXIN – VAL DE SEINE (VEOLIA 2020-2028)	BOUAFLES	BOUAFLES	- €	0,8918 €
DSP ECOUIS (VEOLIA 2011-2023)	ECOUIS	ECOUIS	47,91 €	1,9895 €
DSP VEXIN – VAL DE SEINE (VEOLIA 2020-2028)	FRESNES l'ARCHEVEQUE	FRENELLES EN VEXIN	- €	1,3817 €
DSP VALLEE D'EURE (VEOLIA 2019-2030)	STE COLOMBE PRES VERNON	STE COLOMBE PRES VERNON CHAMBRAY	- € - €	2,4959 € 2,4959 €
DSP VEXIN – VAL DE SEINE (VEOLIA 2020-2028)	CORNY	CORNY	- €	1,6154 €

De dire que la part SNA, selon le secteur du territoire concerné, sera définie suivant la formule :

Part SNA = Montant total de la redevance – part délégataire

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	78
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	90
Suffrages exprimés :	90
Ont voté pour :..	89
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-136
Ressources humaines & organisations de travail
Règlement du régime indemnitaire tenant compte des
fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement
professionnel (RIFSEEP) - Mise à jour

DECIDE

Article 1 : D'approuver la mise à jour du règlement du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P) à compter du 1er janvier 2022 pour l'ensemble des situations nées après cette date.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	78
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	90
Suffrages exprimés :	90
Ont voté pour :..	90
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-137
Ressources humaines & organisations de travail
Tableau des effectifs

DECIDE

Article 1 : D'adopter le tableau des effectifs joint en annexe.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-138
Finances & prospectives
Décision modificative n°1 - Budget annexe de
l'Assainissement

DECIDE

Article 1 : D'adopter la décision modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe de l'Assainissement équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

- o Section de fonctionnement : + 127 000,00 euros
- o Section d'investissement : - 1 020 607,00 euros

avec le niveau de vote suivant :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement dont les chapitres d'opération d'équipement.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-139
Finances & prospectives
Décision modificative n°1 - Budget annexe de la Caserne
Fieschi

DECIDE

Article 1 : D'adopter la décision modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe de la Caserne Fieschi équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : + 22 201,00 €
- Section d'investissement : + 22 201,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-140
Finances & prospectives
Décision modificative n°2 - Budget Principal

DECIDE

Article 1 : D'adopter la décision modificative n°2 de l'exercice 2021 du budget Principal équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : + 152 000,00 euros,
- Section d'investissement : 0,00 euros,

avec le niveau de vote suivant :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement dont les chapitres d'opération d'équipement.
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-141
Finances & prospectives
Décision modificative n°2 - Budget annexe de l'Eau en régie

DECIDE

Article 1 : D'adopter la décision modificative n°2 de l'exercice 2021 du budget annexe de l'Eau en régie équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : + 0,00 euros
- Section d'investissement : + 0,00 euros

avec le niveau de vote suivant :

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement dont les chapitres d'opération d'équipement.
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-142
Finances & prospectives
Budget primitif 2022 - Budget annexe de l'Assainissement

DECIDE

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2022 du budget annexe de l'Assainissement arrêté à la somme de :

- Section d'exploitation : 4 172 572,00 €
- Section d'investissement : 6 513 661,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-143
Finances & prospectives
Budget primitif 2022 - Budget annexe du SPANC

DECIDE

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2022 du budget annexe du SPANC arrêté à la somme de :

- Section d'exploitation : 350 010,00 €
- Section d'investissement : 127 000,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-144
Finances & prospectives
Budget primitif 2022 - Budget annexe de l'Eau en régie

DECIDE

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2022 du budget de l'eau en régie arrêté à la somme de :

- Section d'exploitation : 11 308 540,00 €
- Section d'investissement : 6 881 350,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-145
Finances & prospectives
Budget primitif 2022 - Budget annexe de l'Eau en DSP

DECIDE

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2022 du budget de l'Eau en DSP arrêté à la somme de :

- Section d'exploitation : 97 233,00 €
- Section d'investissement : 37 233,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-146

Finances & prospectives

Budget primitif 2022 - Budget annexe du Transport urbain

DECIDE

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2021 du budget annexe du Transport urbain arrêté à la somme de :

- Section d'exploitation : 3 098 040,00 €
- Section d'investissement : 44 256,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-147

Finances & prospectives

Budget primitif 2022 - Budget annexe de l'Instruction du droit des sols

DECIDE

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2022 du budget annexe de l'Instruction du droit des sols arrêtés à la somme de :

- Section de fonctionnement : 343 325,00 €
- Section d'investissement : 14 200,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-148
Finances & prospectives
Budget primitif 2022 - Budget annexe de la Caserne Fieschi

DECIDE

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2022 du budget annexe de la Caserne Fieschi arrêté à la somme de :

-Section de fonctionnement : 4 500,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-149
Finances & prospectives
Budget primitif 2022 - Budget annexe de l'Hôtel
d'entreprises

DECIDE

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2022 du budget annexe de l'Hôtel d'entreprises arrêté à la somme de :

- Section de fonctionnement : 174 072,00 €
- Section d'investissement : 128 932,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

**DELIBERATION N° CC/21-150
Finances & prospectives
Budget primitif 2022 - Budget annexe du Normandie Parc**

DECIDE

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2022 du budget annexe du Normandie Parc arrêté à la somme de :

- Section de fonctionnement : 521 000,00 €
- Section d'investissement : 501 000,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

**DELIBERATION N° CC/21-151
Finances & prospectives
Budget primitif 2022 - Budget annexe de la Zone d'Activité
Eco Seine**

DECIDE

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2022 du budget annexe de la Zone d'Activité Eco Seine arrêté à la somme de :

- Section de fonctionnement : 213 200,00 €
- Section d'investissement : 100 000,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-152
Finances & prospectives
Budget primitif 2022 - Budget annexe de la Zone d'Activité
Économique Les Saules

DECIDE

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2022 du budget annexe de la Zone d'Activité Economique Les Saules arrêté à la somme de :

- Section de fonctionnement : 655 500,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	88
Ont voté pour :..	88
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-153
Finances & prospectives
Budget primitif 2022 - Budget annexe de la Zone d'Activité
Économique de Toisy

DECIDE

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2022 du budget annexe de la Zone d'Activité Economique de Toisy arrêté à la somme de :

- Section de fonctionnement : 4 000,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	75
Ont voté pour :..	75
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

**DELIBERATION N° CC/21-154
Finances & prospectives
Subvention au Centre Intercommunal d'Action Sociale**

DECIDE

Article 1 : D'approuver le versement au Centre Intercommunal d'Action Sociale de Seine Normandie Agglomération d'une subvention globale pour l'exercice 2022 à hauteur de 1 159 132,00 euros, répartis comme suit :

- une subvention de fonctionnement au bénéfice de la politique de santé pour l'exercice 2022 à hauteur de 287 102,00 euros.
- une subvention de fonctionnement au bénéfice du service d'aide à domicile pour l'exercice 2022 à hauteur de 872 030,00 euros.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	72
Ont voté pour :..	72
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

**DELIBERATION N° CC/21-155
Finances & prospectives
Subvention à l'Office de Tourisme**

DECIDE

Article 1 : D'approuver le versement à l'Office de Tourisme de Seine Normandie Agglomération d'une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2022 à hauteur de 323 199,00 euros.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	78
Ont voté pour :..	78
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-156
Finances & prospectives
Subvention au Musée des Impressionnismes de Giverny

DECIDE

Article 1 : D'approuver le versement au Musée des Impressionnismes de Giverny d'une subvention pour l'exercice 2022 à hauteur de 170 000,00 euros.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	86
Ont voté pour :..	86
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

DELIBERATION N° CC/21-157
Finances & prospectives
Avance de subvention pour l'Association Temps Libre et Jeunesse (ATLEJ)

DECIDE

Article 1 : D'attribuer une avance de subvention au titre de l'année 2022 à l'Association Temps Libre et Jeunesse à hauteur de 70% de la subvention attribuée au titre de l'année 2021.

Article 2 : D'autoriser le Président ou son représentant à verser une avance de la subvention 2022 à l'Association Temps Libre et Jeunesse d'un montant de 51 893 €.

Article 3 : D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de financement 2022-2024 de l'Association Temps Libre et Jeunesse.

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	86
Ont voté pour :..	83
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

**DELIBERATION N° CC/21-158
Finances & prospectives
Budget primitif 2022 - Budget Principal**

DECIDE

Article 1 : D'adopter le budget primitif 2022 du budget Principal arrêté à la somme de :

- Section d'exploitation : 57 526 131,00 €
- Section d'investissement : 7 204 889,00 €

Article 2 : De décider le versement de 41 700,00 € de subventions pour la couverture des charges administratives des budgets annexes de zones suivants :

Budget annexe NORMANDIE PARC : 20 000,00 €
Budget annexe ECOSEINE : 13 200,00 €
Budget annexe CASERNE FIESCHI : 4 500,00 €
Budget annexe ZA TOISY : 4 000,00 €

<u>Délégués :</u>	
En exercice :....	101
Présents :...	76
Pouvoirs :...	12
Votants :.....	88
Suffrages exprimés :	86
Ont voté pour :..	83
Ont voté contre :..	0
Abstentions :..	3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 16 décembre 2021

**DELIBERATION N° CC/21-159
Finances & prospectives
Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements
(AP/CP) - Mise à jour**

DECIDE

Article 1 : De poursuivre, d'ajuster ou de finaliser le programme d'investissement pluriannuel, en augmentant, réduisant, actualisant, créant ou clôturant les autorisations de programme (AP) avec répartition des crédits de paiement (CP) des budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement et du budget Principal comme présenté ci-dessous :

1. Budget Assainissement

a. Augmentation d'AP

AP 201836 VERNON – REHABILITATION DU POSTE DES TOURELLES : +400 000,00 €

Récapitulatif des CP			
Année	Dépenses	Recettes	Coût net
2019	27 287,76 €	- €	27 287,76 €
2020	9 588,42 €	- €	9 588,42 €
2021	917 972,13 €	- €	917 972,13 €
2022	400 000,00 €	- €	400 000,00 €
TOTAL	1 354 848,31 €	- €	954 848,31 €

Actualisation d'AP

AP 201209 CANALISATION DES BORDS DE SEINE II :

Récapitulatif des CP			
Année	Dépenses	Recettes	Coût net
2012	580,00 €	95,00 €	485,00 €
2013	42 278,60 €	6 929,00 €	35 349,60 €
2014	45 864,84 €	7 644,00 €	38 220,84 €
2015	1 311 047,24 €	260 604,00 €	1 050 443,24 €
2016	4 139 176,72 €	1 581 661,00 €	2 557 515,72 €
2017	824 128,39 €	749 154,00 €	74 974,39 €
2018	38 848,99 €	30 475,00 €	8 373,99 €
2019	0,00 €	67 977,00 €	- 67 977,00 €
2020	0,00 €	- €	- €
2021	5 518,35 €	1 435 793,50 €	- 1 430 275,15 €
2022	5 519,00 €		5 519,00 €
2023	70 437,87 €	- €	70 437,87 €
TOTAL	6 483 400,00 €	4 140 332,50 €	2 343 067,50 €

AP 201602 CHAMBRAY – CREATION DE RESEAU

Récapitulatif des CP			
Année	Dépenses	Recettes	Coût net
2016	7 186,80 €	1 198,00 €	5 988,80 €
2017	2 820,00 €	470,00 €	2 350,00 €
2018	5 792,55 €	965,00 €	4 827,55 €
2019	215 095,78 €	59 547,00 €	155 548,78 €
2020	28 908,47 €	13 749,00 €	15 159,47 €
2021	6 404,53 €	- €	6 404,53 €
2022	2 025,00 €	25 733,00 €	- 23 708,00 €
2023	72 886,87 €	- €	72 886,87 €
TOTAL	341 120,00 €	101 662,00 €	239 458,00 €

AP 201603 CREATION DE RESEAU – DOUAINS, LA HEUNIERE, SAINT VINCENT DES BOIS

Récapitulatif des CP			
Année	Dépenses	Recettes	Coût net
2017	86 548,50 €	14 425,00 €	72 123,50 €
2018	21 150,00 €	3 525,00 €	17 625,00 €
2019	19 465,91 €	- €	19 465,91 €
2020	0,00 €	- €	- €
2021	126 975,00 €	- €	126 975,00 €
2022	1 700 000,00 €	- €	1 700 000,00 €
2023	1 884 860,59 €	959 750,00 €	925 110,59 €
TOTAL	3 839 000,00 €	977 700,00 €	2 861 300,00 €

AP 201605 SAINTE GENEVIEVE LES GASNY - CREATION DE RESEAU

Récapitulatif des CP			
Année	Dépenses	Recettes	Coût net
2016	46 512,08 €	7 752,00 €	38 760,08 €
2017	18 682,00 €	3 114,00 €	15 568,00 €
2018	58 929,77 €	9 822,00 €	49 107,77 €
2019	1 729 944,29 €	141 988,00 €	1 587 956,29 €
2020	142 841,91 €	497 501,49 €	354 659,58 €
2021	49 403,20 €	- €	49 403,20 €
2022	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
2023	100 739,93 €	- €	100 739,93 €
TOTAL	2 148 053,18 €	660 177,49 €	1 387 135,76 €

AP 201609 VERNON – CHEMIN DE HALAGE

Récapitulatif des CP			
Année	Dépenses	Recettes	Coût net
2017	4 374,00 €	729,00 €	3 645,00 €
2018	67 349,23 €	11 225,00 €	56 124,23 €
2019	712 907,69 €	194 353,00 €	518 554,69 €
2020	8 831,00 €	74 943,00 €	66 112,00 €
2021	96 477,03 €	- €	96 477,03 €
2022	26 000,00 €	- €	26 000,00 €
2023	154 896,05 €	- €	154 896,05 €
TOTAL	1 070 835,00 €	281 250,00 €	789 585,00 €

AP 201831 SDA – EAUX USEES

Récapitulatif des CP			
Année	Dépenses	Recettes	Coût net
2020	9 637,52 €	1 606,00 €	8 031,52 €
2021	104 135,75 €	17 356,00 €	86 779,75 €
2022	400 000,00 €	66 667,00 €	333 333,00 €
2023	734 226,73 €	122 371,00 €	611 855,73 €
TOTAL	1 248 000,00 €	208 000,00 €	1 040 000,00 €

AP 201833 BOUAFLES – TRANSFERT DES EFFLUENTS

Récapitulatif des CP			
Année	Dépenses	Recettes	Coût net
2020	182 715,00 €	3 056,00 €	179 659,00 €
2021	52 002,00 €	320 000,00 €	267 998,00 €
2022	610 000,00 €	- €	610 000,00 €
2023	185 283,00 €	- €	185 283,00 €
TOTAL	1 030 000,00 €	323 056,00 €	706 944,00 €

AP 201834 ECOUIS - DIAGNOSTICE ET MISE EN SEPARATIF

Récapitulatif des CP			
Année	Dépenses	Recettes	Coût net
2018	3 216,00 €	536,00 €	2 680,00 €
2019	2 016,66 €	- €	2 016,66 €
2020	0,00 €	26 566,00 €	26 566,00 €
2021	68 549,00 €	311 862,00 €	243 313,00 €
2022	290 000,00 €	- €	290 000,00 €
2023	564 218,34 €	- €	564 218,34 €
TOTAL	928 000,00 €	338 964,00 €	589 036,00 €

2. Budget Eau en régie

a. Augmentation d'AP

AP 201606 RENOVATION RESERVOIR DE MONTIGNY : +286 421,40 €

Récapitulatif des CP			
Année	Montant HT	Recettes	Coût net
2016	250,00 €	- €	250,00 €
2017	1 120,00 €	- €	1 120,00 €
2018	680,00 €	- €	680,00 €
2019	25 047,25 €	- €	25 047,25 €
2020	310 861,75 €	- €	310 861,75 €
2021	281 272,40 €	- €	281 272,40 €
2022	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
TOTAL	629 231,40 €	- €	629 231,40 €

AP 201801 RENOVATION RESERVOIR CORMIER, BUEIL, BREUILPONT, GAMILLY :
+121 000,00 €

Récapitulatif des CP			
Année	Montant HT	Recettes	Coût net
2018	4 780,00 €	- €	4 780,00 €
2019	13 366,14 €	- €	13 366,14 €
2020	183 667,74 €	- €	183 667,74 €
2021	1 168 266,12 €	- €	1 168 266,12 €
2022	121 000,00 €	- €	121 000,00 €
TOTAL	1 491 080,00 €	- €	1 491 080,00 €

AP 201802 BACHE DE MELANGE DE MONTIGNY : + 24 845,83 €

Récapitulatif des CP			
Année	Montant HT	Recettes	Coût net
2018	9 750,00 €	- €	9 750,00 €
2019	0,00 €	- €	- €
2020	14 305,00 €	- €	14 305,00 €
2021	61 860,83 €	- €	61 860,83 €
2022	1 000 000,00 €		1 000 000,00 €
TOTAL	1 085 915,83 €	- €	1 085 915,83 €

AP 201806 PROGRAMME RENOUVELLEMENT DE RESEAU : + 2 000 000,00 €

Récapitulatif des CP			
Année	Montant HT	Recettes	Coût net
2018	35 198,00 €	- €	35 198,00 €
2019	1 223 090,23 €	- €	1 223 090,23 €
2020	494 085,42 €	- €	494 085,42 €
2021	2 400 143,60 €	- €	2 400 143,60 €
2022	2 000 000,00 €	- €	2 000 000,00 €
TOTAL	6 152 517,25 €	- €	6 152 517,25 €

b. Actualisation d'AP

AP 201302 RENOVATION STATION DES AJOUX :

Récapitulatif des CP			
Année	Montant HT	Recettes	Coût net
2013	7 701,91 €	- €	7 701,91 €
2014	0,00 €	- €	- €
2015	0,00 €	- €	- €
2016	30 365,00 €	- €	30 365,00 €
2017	1 725,00 €	- €	1 725,00 €
2018	21 206,00 €	- €	21 206,00 €
2019	0,00 €	- €	- €
2020	191 395,14 €	- €	191 395,14 €
2021	291 395,14 €	- €	291 395,14 €
2022	400 000,00 €	373 500,00 €	26 500,00 €
2023	301 211,81 €	- €	301 211,81 €
TOTAL	1 245 000,00 €	373 500,00 €	871 500,00 €

AP 201803 INTERCONNEXION BOUAFLES :

Récapitulatif des CP			
Année	Montant HT	Recettes	Coût net
2020	7 546,60 €	- €	7 546,60 €
2021	720 745,00 €	80 000,00 €	640 745,00 €
2022	100 000,00 €	- €	100 000,00 €
2023	84 348,40 €	- €	84 348,40 €
TOTAL	912 640,00 €	80 000,00 €	832 640,00 €

AP 201904 SCHEMA DIRECTEUR AEP :

Récapitulatif des CP			
Année	Montant HT	Recettes	Coût net
2019	6 093,00 €	8 117,00 €	- 2 024,00 €
2020	9 637,52 €	- €	9 637,52 €
2021	467 720,75 €	1 407,00 €	466 313,75 €
2022	500 000,00 €	- €	500 000,00 €
2023	500 000,00 €	- €	500 000,00 €
2024	916 548,73 €	- €	916 548,73 €
TOTAL	2 400 000,00 €	9 524,00 €	2 390 476,00 €

AP 201905 MOE ET TRAVAUX PONT CLEMENCEAU :

Récapitulatif des CP			
Année	Montant HT	Recettes	Coût net
2019	32 617,02 €	- €	32 617,02 €
2020	9 588,31 €	- €	9 588,31 €
2021	788 771,77 €	- €	788 771,77 €
2022	200 000,00 €	- €	200 000,00 €
2023	359 022,90 €	- €	359 022,90 €
TOTAL	1 390 000,00 €	- €	1 390 000,00 €

3- **Budget principal**

a. **Augmentation d'AP**

AP 201006 BACS A COMPOST : +5 000,00 €

Récapitulatif des CP			
Année	Montant TTC	Recettes	Coût net
2010	20 563,90 €	3 184,00 €	17 379,90 €
2011	47 640,27 €	7 376,00 €	40 264,27 €
2012	34 956,69 €	5 412,00 €	29 544,69 €
2013	17 449,64 €	2 702,00 €	14 747,64 €
2014	19 155,24 €	3 019,00 €	16 136,24 €
2015	0,00 €	- €	- €
2016	15 338,04 €	2 516,00 €	12 822,04 €
2017	0,00 €	- €	- €
2018	0,00 €	- €	- €
2019	4 976,88 €	816,00 €	4 160,88 €
2020	4 543,56 €	745,00 €	3 798,56 €
2021	25 000,00 €	4 101,00 €	20 899,00 €
2022	5 000,00 €	820,00 €	4 180,00 €
TOTAL	194 624,22 €	30 691,00 €	163 933,22 €

AP 201506 EXTENSION QUAI CROISIERISTES : +273 210,11 €

Récapitulatif des CP			
Année	Montant TTC	Recettes	Coût net
2015	70 613,66 €	11 583,00 €	59 030,66 €
2016	104 489,40 €	17 140,00 €	87 349,40 €
2017	32 184,00 €	5 279,00 €	26 905,00 €
2018	10 428,59 €	1 711,00 €	8 717,59 €
2019	80 393,77 €	13 188,00 €	67 205,77 €
2020	1 712 368,02 €	652 843,00 €	1 059 525,02 €
2021	1 737 559,73 €	1 024 029,00 €	713 530,73 €
2022	0,00 €	363 072,00 €	- 363 072,00 €
TOTAL	3 748 037,17 €	2 088 845,00 €	1 659 192,17 €

AP 201832 AMENAGEMENT BASSIN VERSANT DE MUSSEGROS : +78 701,00 €

Récapitulatif des CP			
Année	Montant TTC	Recettes	Coût net
2018	0,00 €	3 009,00 €	- 3 009,00 €
2019	0,00 €	- €	- €
2020	6 171,00 €	1 366,00 €	4 805,00 €
2021	110 330,00 €	30 736,00 €	79 594,00 €
2022	94 850,00 €	31 559,00 €	63 291,00 €
TOTAL	211 351,00 €	66 670,00 €	144 681,00 €

AP 201839 STADE DE VERNONNET – TERRAIN DE PADEL : +182 635,31 €

Récapitulatif des CP			
Année	Montant TTC	Recettes	Coût net
2018	180 825,21 €	29 663,00 €	151 162,21 €
2019	245 502,81 €	40 272,00 €	205 230,81 €
2020	175 162,55 €	28 734,00 €	146 428,55 €
2021	233 887,04 €	38 367,00 €	195 520,04 €
2022	350 520,00 €	57 499,00 €	293 021,00 €
TOTAL	1 185 897,61 €	194 535,00 €	991 362,61 €

AP 201901 GESTION DES EAUX PLUVIALES – TERRAIN DE PADEL : +113 330,00 €

Récapitulatif des CP			
Année	Montant TTC	Recettes	Coût net
2019	36 082,20 €	5 919,00 €	30 163,20 €
2020	48 334,28 €	69 784,00 €	- 21 449,72 €
2021	76 053,52 €	23 523,00 €	52 530,52 €
2022	117 000,00 €	19 193,00 €	97 807,00 €
TOTAL	277 470,00 €	118 419,00 €	159 051,00 €

b. Actualisation d'AP

AP 201701 SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL :

Récapitulatif des CP			
Année	Montant TTC	Recettes	Coût net
2018	17 040,00 €	2 795,00 €	14 245,00 €
2019	56 017,06 €	9 189,00 €	46 828,06 €
2020	82 472,96 €	13 529,00 €	68 943,96 €
2021	181 110,00 €	29 709,00 €	151 401,00 €
2022	50 140,00 €	8 225,00 €	41 915,00 €
2023	13 219,98 €	2 169,00 €	11 050,98 €
TOTAL	400 000,00 €	65 616,00 €	334 384,00 €

AP 201911 HALTE FLUVIALE DES ANDELYS :

Récapitulatif des CP			
Année	Montant TTC	Recettes	Coût net
2019	13 068,00 €	2 144,00 €	10 924,00 €
2020	1 644,00 €	270,00 €	1 374,00 €
2021	125 086,92 €	396 000,00 €	- 270 913,08 €
2022	934 707,00 €	549 329,00 €	385 378,00 €
2023	492 471,00 €	476 785,00 €	15 686,00 €
TOTAL	1 566 976,92 €	1 424 528,00 €	142 448,92 €

c. Création d'AP

AP 202101 SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES :

Récapitulatif des CP			
Année	Montant TTC	Recettes	Coût net
2021	104 962,90 €	52 143,00 €	52 819,90 €
2022	360 000,00 €	178 840,00 €	181 160,00 €
2023	170 000,00 €	84 452,00 €	85 548,00 €
2024	361 037,10 €	179 355,00 €	181 682,10 €
TOTAL	996 000,00 €	494 790,00 €	501 210,00 €

AP 202102 PLAN PREVISIONNEL DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES :

Récapitulatif des CP			
Année	Montant TTC	Recettes	Coût net
2021	70 000,00 €	67 031,00 €	2 969,00 €
2022	70 000,00 €	67 031,00 €	2 969,00 €
2023	15 000,00 €	14 364,00 €	636,00 €
TOTAL	155 000,00 €	148 426,00 €	6 574,00 €

AP 202103 AMENAGEMENT BASSIN VERSANT HEUQUEVILLE :

Récapitulatif des CP			
Année	Montant TTC	Recettes	Coût net
2021	74 000,00 €	23 780,00 €	50 220,00 €
2022	164 000,00 €	52 702,00 €	111 298,00 €
TOTAL	238 000,00 €	76 482,00 €	161 518,00 €

Je soussigné, Monsieur Frédéric DUCHÉ, Président / VP de Seine Normandie
Agglomération, certifie l'affichage du présent document

du

au

Fait en séance les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Frédéric DUCHÉ